

## «CADIEN», «CADJIN» OU «CAJUN»? UNE QUESTION SOCIO- ET PSYCHO-LINGUISTIQUE

Depuis plusieurs années, certains linguistes et activistes sont préoccupés par le débat concernant la façon d'écrire ce qu'on dit en Louisiane. Au début de ce débat, il s'agissait de trouver une façon convenable d'écrire le nom que nous utilisons pour s'identifier. Parmi les plusieurs solutions proposées dans l'usage commun, nous trouvons surtout «Cajun», «Cadjin», et «Cadien». Cette discussion ne prend pas en considération les changements de la connotation et de la valeur du terme à travers les années, questions soulevées récemment par l'ethnohistorien James Dormon aussi bien que le sociologue Jacques Henry. D'un point de vue purement sociolinguistique, d'abord l'orthographe «Cajun» est tout simplement l'imposition d'une autre langue (l'anglais) et d'une autre culture (américaine) qui ne nous sert point, et qui occasionne les pires bêtises imprimées, comme la «musique cajune», ce qui n'existe évidemment pas. L'orthographe «Cadjin» est le choix de certains parce qu'elle représente, disent ceux-ci, la bonne prononciation dialectale du mot et parce qu'elle représente une dissociation avec «Acadien» et donc représente la création d'une nouvelle culture née en Louisiane d'influences acadiennes, françaises, créoles, espagnoles, anglaises, amérindiennes et africaines. Cet argument est attirant, mais contient des problèmes aussi. «Cadien» représente une réalité historique et linguistique. L'historien/linguiste Pascal Poirier l'a noté ainsi dans son travail sur le parler des Acadiens des Maritimes. L'auteur anonyme de *Les Acadiens louisianais et leur parler* l'a aussi noté ainsi. Il y a donc une histoire quoique petite d'écrire ce mot de cette façon. Sur quelques unes des premières cartes de la colonie, on trouve en effet «La Cadie», d'après le terme Micmac pour ce même lieu, ce qui signifiait «un lieu d'abondance». L'épellation «Acadie» est probablement née de sa proximité linguistique à «l'Arcadie» de la tradition gréco-européenne, qui veut aussi dire «un lieu d'abondance». De toute façon, les colons français sont venus (assez rapidement) d'abord à s'appeler des Cadiens ou plutôt des Acadiens, d'après le nom de leur patrie,

la Cadie ou l'Acadie. Donc ce mot aurait un héritage de plusieurs centaines d'années. Si nous n'écrivons pas «Cadien» en français, nous risquons de nous dissocier avec nos origines aussi bien historiques que linguistiques.

Que nous l'écrivions pas toujours ainsi en Louisiane n'est pas surprenant, d'ailleurs. D'abord, les gens qui utilisaient ce mot oralement pour se décrire avaient tendance à ne pas écrire du tout, alors que ceux qui étaient lettrés avaient tendance à se dire Acadiens, sans doute influencés par l'usage normalisé en français écrit. On ne doit pas changer l'épellation de «dieu» à «dieu» simplement pour refléter la prononciation. Alors, pourquoi changer notre nom pour les mêmes raisons? Il n'est pas du tout nécessaire que l'écriture reflète la prononciation. On ne prononce pas certaines lettres comme «t» et «d» en position finale: «et», «prend»; et il y a une différence entre le «er» de «mer» et de «calmer»; et entre «fils» (enfant mâle) et «fils» (petites cordes). Et comment prononce-t-on «août»? Considérez aussi que plusieurs millions de Français, de Québécois, d'Acadiens (du nord), de Belges, de Suisses, de Luxembourgeois, d'Africains, d'Antillais, et d'autres réussissent à utiliser à peu près le même système d'orthographe française pour communiquer visuellement malgré leurs différents accents. Pourquoi devrait-on changer la forme visuelle de notre langue simplement parce que nous avons une prononciation un peu spéciale?

Le fait linguistique qui nous donne la prononciation [cadjin] est exactement le même qui nous donne [dieu] pour «dieu» et [diable] ou plutôt [djab] pour «diable». Si on commence à changer l'orthographe pour refléter toutes les variantes d'accent en Louisiane, nous risquons d'orpheliner le français parlé en Louisiane, de le repousser encore plus loin dans son coin. Nous devons, je crois, chercher plutôt à établir des moyens de communication entre nous et le reste du monde francophone.

Quel intérêt peut-on bien avoir à faire prononcer les Français (ou les Belges, ou les Québécois...) d'une façon ou d'une autre? Qu'ils parlent comme ils veulent bien. Et que nous parlions comme nous le de-

vons bien. Quand je vois «Cadien» je peux très bien dire [cadjin]. Quand le Francophone d'ailleurs voit «Cadien» je veux qu'il comprenne ce dont il est question, et je ne m'intéresse point à sa prononciation. C'est la communication effective du concept qui compte. La langue parlée communique par l'oreille, l'écriture communique par l'œil, par convention établie à travers les années. L'écriture doit communiquer des idées dans l'absence du compositeur. Ne nous déchirons pas de la langue et la tradition et l'histoire françaises en confondant l'épellation «Cadien» et le guide de prononciation [cadjin]. Écrivons d'une façon qui portera nos idées plus loin que notre petit monde.

Et finalement, quoique j'apprécie et je recherche même les idées et les suggestions de l'extérieur, je crois qu'il est important de laisser aux gens d'une culture de déterminer comment écrire le nom qu'ils utilisent pour se distinguer. D'après une convention établie par consensus parmi des spécialistes louisianais en 1991, avec quelques guides de l'extérieur, nous avons opté pour «Cadien». Je comprends aussi que la réalité se fait en se réalisant et que l'épellation de ce mot s'établira en